Envoyé en préfecture le 27/01/2026
Reçu en préfecture le 27/01/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20260126-DP_2026_009B-DE

FOUGÈRES AGGLOMÉRATION

DÉCISION DU PRÉSIDENT
DP_2026_009

Décision du Président
DP_2026_009 - Missions de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation 2026 sur le réseau de collecte des eaux usées sur la commune de Saint-Sauveur-des-Landes

Le Président,

Considérant que, dans le cadre du programme de réhabilitation des réseaux de collecte d'assainissement collectif, il est prévu en 2026 la réhabilitation de 280 ml de réseaux sur la commune de Saint-Sauveur-des-Landes ;

Considérant la nécessité de réaliser une prestation de maîtrise d'œuvre sur les missions d'étude préliminaire, projet, appel d'offre entreprises, exécution et visa de l'opération, jusqu'à la réception définitive des travaux, ainsi que la période de garantie afférente ;

Considérant qu'une consultation a été lancée afin de recruter la maîtrise d'œuvre nécessaire à l'élaboration des travaux d'extension rue de la Vigne, et de réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées Allée du Douet à St Sauveur-des-Landes ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 2020.089 du Conseil communautaire en date du 23 juillet 2020 portant délégation du Conseil communautaire au Président ;

DÉCIDE :

Article 1 – **DE RETENIR** l'offre de l'entreprise GP Etudes – Frédéric GIRAUD, 4 rue de la Clouyère, 35 150 JANZE, pour assurer la mission de maitrise d'œuvre pour la réhabilitation du réseau d'assainissement sur la commune de Saint Sauveur des Landes, pour un montant de **12 000,00 € HT**, soit 14 400,00 € TTC ;

Article 2 – **D'AUTORISER** le Président ou Vice-président délégué à effectuer tous les actes se rapportant à l'exécution de la présente décision ;

Article 3 – **D'INFORMER** le Conseil d'Agglomération lors d'une prochaine réunion du Conseil ;

Fait à La Selle-en-Luitré, le 26/01/2026

Patrick MANCEAU
Président

Pour le Président et par délégation
La Vice-présidente déléguée

FOUGÈRES AGGLOMÉRATION

Cécile PARLOT